



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le 10 juillet 2020, à 18 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents :** Mesdames Christiane DAUNIS, Jessy DUVILLARD, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Volcy LEROUGE et Isabelle PEGAZ TOQUET.  
Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Philippe DE PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Nicolas BAYART, Fabrice COCATRIX, Emmanuel CONEAU.

**Absents excusés :** Mesdames Fabienne BINET (pouvoir à M. Emmanuel CONEAU), Alexandra BEAUQUIS (pouvoir à Mme Isabelle PEGAZ TOQUET), Fabienne M'TANIOS (pouvoir à Mme Annie TISSOT). Messieurs Mathieu BEHAGHEL, Eric CHASSAGNE et Benoît CURT.

Madame Ghyslaine LESUEUR a été nommée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

#### ➤ **Élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Suite à l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020, il est nécessaire d'élire un nombre de délégués (et leurs suppléants) en vue de l'élection des sénateurs du dimanche 27/09 prochain. Le nombre de délégués titulaires est fixé à 5 et le nombre de délégués suppléants à 3.

Ils sont élus simultanément par les conseillers municipaux, au scrutin secret, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Une liste « Jean-Pierre LACOMBE » a été déposée et le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16

La liste « Jean-Pierre LACOMBE » a obtenu 16 voix.

Les membres du Conseil Municipal proclament à l'unanimité la liste « Jean-Pierre LACOMBE », composée comme suit : Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Madame Christiane DAUNIS, Monsieur Eric CHASSAGNE, Madame Jessy DUVILLARD, Monsieur Philippe DE PACHTERE, Madame Annie TISSOT, Monsieur Carlos RUBIO et Madame Ghyslaine LESUEUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 18h50.

A Marcellaz-Albanais, le 27 juillet 2020.

**Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE**

